

A l'*Offertoire*, l'Eglise prie longuement; elle insiste, elle revient plusieurs fois aux mêmes supplications: que les morts échappent aux tourments de l'enfer, aux profondeurs de l'âme, à la gueule du lion, à la nuit obscure du Tartare. Et dans la *Secrète* elle dit: " Seigneur, vous leur avez donné la Foi, donnez-leur la récompense. " L'un appelle l'autre: est-ce que vos dons seraient inutiles et votre gloire en quelque sorte frustrée ?

Toute la doctrine sur la mort et l'autre vie est contenue. Avant le dernier jugement qui sera prononcé selon toute rigueur d'une inflexible justice, nous avons le loisir et le devoir d'en appeler à la miséricorde du Père. Nous implorons sa pitié, nous nous réclamons des mérites de Jésus-Christ: il faut pas qu'il se soit incarné et qu'il ait souffert en vain, jusqu'à mourir pour nous. Ceux qui ont quitté cette vie et qui nous sont demeurés chers ont droit à nos suffrages: nous devons invoquer la clémence du Père, en sollicitant son indulgence pour les fautes qu'ils n'ont pas pu expier sur la terre.

La fidélité aux morts est une des formes de la communion des saints, en même temps qu'une promesse de durée pour l'avenir d'un peuple: les races fortes chérissent la terre et les morts. Pour ceux qui croient, un autre devoir s'impose: la prière, une prière pleine d'espérance, car: " qu'est-ce que la mort? Un passage étroit, où l'on ne peut passer deux de front et où l'on cesse un moment de se voir; c'est là tout. " (Lemennais.)

Dom A. CASTEL.